

**ANNEE 2026**

**SEANCE PUBLIQUE  
DU 20 MARS 2026**

*Délibération n°*

**2026007**

Date de convocation : 16/03/2026

Date d'affichage : 25/03/2026

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents	:	22
Pouvoirs	:	1
Nombre de votants	:	23

Vote : 23

Pour : 23 (dont 1 pouvoir)

Abstention : 0

Contre : 0

**Adopté à l'Unanimité**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
LA COMMUNE DE BASSUSSARRY**

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 16 mars 2026, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

*Présents* : M. Yannick BASSIER, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Philippe ENSALES, Bernard COMBES, Jean-Baptiste HALTY, Christian GARRIGUES, lucas MIRAMONT, François PERROY, Olivier PEREZ, Michel VARNIER, Christian PERNOT.

*Mmes Emmanuelle DALLET, Fleur BEYRIS, Marie GRABET DIT BOUCHET, Valérie ETCHART, Guénael LE CAM, Nathalie HARAN, Carole NAZABAL, Karine GASSUAN, Karine MONTEILLET, Sophie ANDRAULT, Fabienne ROMATET-GOOS.*

*Absent – e - s excusé e s* : M. Arnaud PAVLOVSKY (pouvoir à Mme Marie GRABET DIT BOUCHET).

*Secrétaire de séance* : Mme Marie GRABET DIT BOUCHET.

**O.J n°7 : AUTORISATION DE SIGNER UNE CONVENTION  
DE SERVITUDE AVEC L'ENTREPRISE ENEDIS**

*Rapporteur* : M. Yannick BASSIER, maire

La société ENEDIS est concessionnaire du service public de distribution d'électricité sur 95% du territoire français. A ce titre, elle entretient, développe et exploite le réseau public de distribution d'électricité.

Dans le cadre de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, des travaux doivent être réalisés par la société ENEDIS sur le territoire de Bassussarry.

Ces travaux doivent emprunter une parcelle appartenant à la commune, cadastrée section AT n°0018, située Allée Pausa Leku.

La Commune a donc été saisie par l'entreprise ENEDIS, pour signer une convention de servitudes portant sur :

- 1 canalisation souterraine et ses accessoires sur une bande de 1 m de large sur une longueur totale d'environ 5 mètres ;
- Les bornes de repérage si besoin ;
- Un ou plusieurs coffrets et/ou ses accessoires avec pose d'un câble en tranchée et/ou sur façade.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur Le Maire et après en avoir délibéré,

Autorise Monsieur Le Maire à signer ladite convention de servitude avec l'entreprise ENEDIS, ainsi que tout document s'y référant.

Envoyé en préfecture le 24/03/2026

Reçu en préfecture le 24/03/2026

Publié le

ID : 064-216401000-20260320-D\_2026007-DE



Fait à Bassussarry, le 20 mars 2026.

Le Maire,  
**Yannick BASSIER**

A handwritten signature in black ink is written over a red circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE BASSUSSARRY' around the top edge, 'R.F.' in the center, and '64200' at the bottom. There are two small stars on either side of 'R.F.'. The signature is a cursive script that starts with a large 'Y' and ends with a long horizontal stroke.